**Transcription du reportage de la chaîne pratiks.com du 28 mai 2010**

La fête des voisins, vous en entendez souvent parler. Mais au fait, qu’est-ce que c’est ?

La fête des voisins permet de rencontrer ses voisins dans une ambiance conviviale. Elle permet de renforcer les liens de proximité entre les habitants et de lutter contre l’isolement.

L’événement est lancé pour la première fois en 1999 par l’association « Paris d’amis ». Il avait été organisé alors dans le 17ème arrondissement de Paris. 800 immeubles se mobilisent pour l’événement. La fête est un véritable succès et est reconduite l’année suivante. La réussite est à nouveau au rendez-vous puisque l’événement célébré par 500 000 personnes fût parrainé par 30 municipalités.

Depuis 2001, la fête des voisins ne cesse de triompher. L’événement prend petit à petit une envergure nationale et internationale. 28 pays européens organisent leur fête des voisins en 2008. L’édition du 26 mai 2009 comptait 8 500 000 Européens dont 6 500 000 Français.

En France, 670 mairies, bailleurs et associations ont participé à l’événement.

-Mais, qui peut l’organiser ?

-Bah, toi ! Tu peux organiser la fête des voisins. Alors qu’est-ce que tu attends ? Lance-toi mon pote ! N’hésite-pas !

Particuliers, bailleurs sociaux, associations, mairies, l’organisation de la fête des voisins est ouverte à tous. Dans un jardin, dans un appartement, dans le hall d’un immeuble ou dans la rue, c’est comme on veut.

La fête des voisins commence généralement en début de soirée, donc aux alentours de 19 heures, après le travail. Chacun peut contribuer à la fête en amenant un plat, une boisson ou des petites choses à grignoter.

-Salut les copains, je viens pour la fête. Vous m’ouvrez ?

- Euh… écoute…tout de suite, c’est pas possible. On est au complet. Mais reviens l’année prochaine.

http://www.youtube.com/watch?v=ZbQ1\_SSqKXY